

Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune, a été extrait ce qui suit :

SEANCE PUBLIQUE DU 24 JANVIER 2019

PRESENTS :

MM. Marc Quiryren, André Blaise, Marcel David, José Dock, Marie-Alice Pikel, Florence Arrestier, Vincent Peremans, Philippe Lefèbvre, Christine Breda, Véronique Burnette , Bruno Huberty, Jean-François Culot, Jérémy Collard, Lynda Protin, Lily Troquet , Johanna Colmant, Charline Kinet Charles Quiryren	Bourgmestre – Président Echevins ; Présidente du CPAS Conseillers ; Directeur Général,
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

OBJET : Déclaration de politique générale 2019-2024.

Le Bourgmestre donne lecture de la déclaration de politique générale :

**DECLARATION DU PROGRAMME DE POLITIQUE GENERALE
2019-2024
ADOPTION**

A l'aube de cette nouvelle mandature, le Collège vous présente son programme de politique générale, conformément aux dispositions de l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD). Cette présentation permet de circonscrire de manière synthétique le cadre des principaux objectifs stratégiques qu'il entend poursuivre durant ces six prochaines années de mandat.

En préambule à cette présentation, le Collège vous livre deux réflexions qui apparaissent essentielles de garder à l'esprit :

- L'évolution constante de nos besoins, de l'impact de nos actes sur notre environnement et sur notre société elle-même nous impose d'associer nos concitoyens à la gestion communale. Celle-ci a besoin de leur éclairage pour définir et orienter nos projets sur des bases solides et réfléchies mais également partagés par la population. Le Collège communal insiste sur l'importance de développer toute politique sur base de mécanismes de consultation et de participation citoyenne, critique et responsable.
- L'ère de la numérisation s'impose à nous. L'usage des nouvelles technologies multiplie les possibilités de gestion et de collaboration, de mobilité, d'interaction avec le citoyen. Le Collège s'engage à mettre en place les outils nécessaires afin d'améliorer le service à nos citoyens. Néanmoins, dans un monde avide de résultats immédiats, notre population doit être consciente qu'il faut du temps pour concrétiser des objectifs. La tutelle sur les communes est le garant de l'intégrité des services publics et le respect des procédures parfois longues est une nécessité. Le canevas demeure similaire pour l'ensemble des projets : identifier les besoins de la population, analyser les meilleures pistes afin de les rencontrer, dégager les moyens et concrétiser les projets. Tout projet mis sur la table ne pourra être réalisé que s'il ne met pas en péril les finances communales. La sagesse et la transparence de la gestion permettent ne pas hypothéquer l'avenir.

Ceci étant précisé, notre politique se définit comme une gestion en bon père de famille et aujourd'hui, nous nous inscrivons dans la poursuite du programme de politique générale des mandats précédents avec toutefois des accents nouveaux. Le fondement de ce programme est la qualité de vie de nos concitoyens, qui se décline au travers notre cadre de vie, que nous voulons épanouissant et économiquement accessible, qui conjugue développement de l'économie, de l'habitat et préservation de l'environnement et des ressources naturelles, et qui donne à chacun sa place dans la société. Le développement du numérique contribuera à l'essor de ces objectifs.

Nouveauté cette année, tel qu'il est programmé par le CDLD, notre conseil adoptera d'ici quelques mois son Programme Stratégique Transversal (PST), destiné à fixer concrètement les objectifs de notre politique et des critères d'évaluation. Ce nouvel outil intégrera le programme de politique générale ici énoncé et contribuera au fil du temps à évaluer le degré de concrétisation des actions menées par rapport aux objectifs fixés.

GOVERNANCE

Une nouvelle Opération de Développement Rural, initiée dès le début de ce mandat, constitue une des pièces maîtresses de ce nouveau mandat, une occasion unique offerte au plus grand nombre de participer à la gestion de notre commune, dans les différents secteurs. Elle se construit au cœur de la commune avec la participation de tous : les mandataires, les citoyens, les associations, les milieux économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Le Plan Communal de Développement Rural qui découlera de cette dynamique citoyenne insufflera les perspectives d'avenir pour notre commune à travers des projets concrets, et orientera nos prochains objectifs.

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET PROPRETE.

Nassogne est réputée pour la qualité de son environnement. L'engagement d'un nouvel éco-conseiller s'avère nécessaire pour accompagner notre commune dans le changement de société par un usage des ressources plus durable, raisonné et solidaire. Cet engagement renforcera l'action de notre commune dans la Convention des Maires, notre Collège restant attentif à toutes mesures à mettre en avant au bénéfice de nos citoyens. Notre objectif est d'explorer et d'utiliser toutes les pistes en faveur des économies d'énergie. La commune poursuivra ses investissements dans l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et soutiendra les initiatives privées de cet ordre. Elle poursuivra également ses investissements dans la voie des énergies renouvelables. Le Collège sera également attentif aux économies d'énergie au niveau de la mobilité : luminaires publics économiques et implantation de bornes pour véhicules électriques, la transition des moteurs thermiques aux moteurs électriques étant devant nos portes. Le centre de Nassogne dispose de son réseau de chaleur, la faisabilité d'une installation en réseau à Forrières auprès des écoles communales et du CPAS est à l'étude. Les écoles d'Ambly et de Bande sont équipées d'un dispositif de chauffage à pellets, les autres bâtiments scolaires bénéficieront des chaudières de même concept lors du remplacement. En outre, la commune étudiera le recours à des structures existantes ou à créer, du type centrale d'achat, afin de réduire les coûts tant pour les particuliers que pour le public.

Au sein même des villages, la commune restera attentive à la décoration florale de nos villages, à leur embellissement, à leur propreté de même qu'à celle des cimetières et des bords des routes. Des campagnes de sensibilisation et de contrôles seront menées pour obtenir l'adhésion des citoyens à ce niveau, de même que des campagnes d'encouragement à la fréquentation du parc à conteneurs. Des campagnes zéro-déchets en collaboration avec les citoyens et associations volontaires seront renouvelées sans cesse.

Les actions du Groupe Nature se poursuivront par le biais du Plan Communal de Développement Nature avec le soutien de la commune.

La forêt et les terrains agricoles sont des composantes essentielles de notre environnement. La commune veillera à maintenir une gestion équilibrée du massif forestier entre la production de bois, la chasse, les activités récréatives, éducatives, scientifiques et sportives, en concertation avec la Commission forestière. Au niveau agricole, la commune soutiendra la diversification, les cultures innovantes et durables et les mesures de sauvegarde de notre flore et de notre faune. Par la promotion active des produits locaux et du savoir-faire local, elle apportera son soutien à l'installation de groupes d'achats alimentaires en commun (GAC).

L'eau constitue une richesse importante sur notre territoire. Nous poursuivons les investissements en forage de puits et dans la mise en conformité de notre réseau de distribution, pour sauvegarder notre autonomie. Par ailleurs, la commune ne cessera d'interpeller les pouvoirs subsidiaires sur la nécessité d'investir dans des moyens d'épuration en milieu rural.

URBANISME

Depuis l'entrée en vigueur du Code de développement territorial (CoDT), tous les documents élaborés au niveau communal ont une valeur indicative. L'ancien schéma de structure communal devient le schéma de développement communal et le règlement communal d'urbanisme est remplacé par le guide communal d'urbanisme. Afin de maintenir le régime de décentralisation qui lui accorde une certaine autonomie en matière de permis d'urbanisme, notre commune doit dans les prochains mois faire établir le guide communal de l'urbanisme. A cette fin elle fait appel à un bureau d'études extérieur. Il s'agit là de la dernière condition que notre commune doit remplir pour maintenir le régime de la décentralisation, les trois étant déjà mises en place à savoir l'existence du schéma de développement communal et celle du plan de secteur et la mise en place de la CCATM (commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité). Cette politique sera poursuivie en cours de ce mandat.

MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE

Le problème de sécurité a toujours été l'une de nos préoccupations et demeure un souci majeur à notre niveau. Des aménagements variés ont déjà été entrepris mais ne sont pas suffisants. Plus que jamais, sensibiliser les usagers à

la sécurité routière au sein et en dehors de nos villages s'impose comme une priorité ! Un moyen avéré de sensibilisation est la pause des radars préventifs, et à défaut le contrôle avec les radars répressifs en concertation avec la zone de police.

Le Collège n'aura de cesse d'interpeller les autorités compétentes du réseau routier au sujet de la sécurisation de la N4 et des grands axes qui traversent nos villages.

Dans un souci de partage harmonieux de la voirie entre tous les types d'usagers, aménager des espaces réservés aux usagers faibles - piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite – en le matérialisant par des traits au sol, le cas échéant en synergie avec la Direction des routes de la Région wallonne. De même, favoriser intelligemment le stationnement en général et l'arrêt aux abords des écoles notamment par le revêtement coloré du sol ou l'interdiction temporaire de circuler aux heures d'entrée et de fermeture des écoles.

Au niveau de la mobilité, notre volonté est de développer l'offre de transport déjà existant : Proxibus, taxi social du CPAS, service de transports de la Croix-Rouge par la création d'un site informatique ou onglet sur le site internet communal pour en faciliter la réservation. Notre volonté est aussi de soutenir le développement d'un système de covoiturage répondant à la demande des citoyens.

PETITE ENFANCE, JEUNESSE, AINÉS ET SANTÉ

Les investissements conséquents consentis ces derniers mois à l'occasion de l'installation de la crèche à Masbourg « Les P'tites Chouettes » complètent ainsi l'offre d'accueil de la petite enfance à côté « des Bisounours » et du soutien de la commune à la structure d'accueil à domicile « Les Coccinelles ». Le Collège demeure attentif à la qualité de ces divers services.

Au niveau des enfants du fondamental, la mise en place d'un service d'accueil extra-scolaire du mercredi après-midi ne rencontre pas l'engouement attendu. Aussi, le Collège évaluera la situation à l'issue de l'actuelle période scolaire et étudiera le cas échéant d'autres alternatives si le besoin s'en fait réellement sentir.

La mise en place durant ce dernier mandat de la Commission de la Jeunesse a contribué fortement à soutenir les actions initiées au niveau de l'animateur de rue. Il est évident que cette gestion sera maintenue afin de susciter et développer des nouvelles initiatives qui leur sont chères et par la mutualisation de leurs efforts.

La pyramide des âges démontre un vieillissement croissant de notre population. La préférence des aînés est de pouvoir rester chez eux le plus longtemps possible, notre priorité est de tout mettre en œuvre pour les y aider :

- Augmenter encore la capacité du CPAS de distribuer les repas à domicile,
- Poursuivre les efforts en matière diététique des repas et la réflexion des repas du week-end.
- Maintien de notre soutien à l'Office d'Aide aux Familles luxembourgeoises asbl située sur la commune et autres associations d'aide à domicile conventionnée avec le CPAS.
- Privilégier le taxi social du CPAS au bénéfice des aînés sans moyen de déplacement.

Néanmoins, la capacité de certains de nos aînés les amène à prendre d'autres orientations. Le Collège s'engage à approfondir l'étude initiée par le Conseil consultatif des aînés quant à la création de logements alternatifs.

Pour l'ensemble de notre population, le maintien et le développement d'activités intergénérationnelles sera soutenu par notre commune.

Au niveau santé, le Collège s'engage à favoriser le développement des services médicaux et paramédicaux liés au maintien à domicile de nos aînés et plus largement pour le maintien d'une médecine de généralistes de proximité, bénéfique pour l'ensemble de la population.

SPORT, CULTURE ET ENSEIGNEMENT

Le sport et la culture sont des vecteurs de liens sociaux, porteurs d'émancipation, qui influent notre qualité de vie.

Le sport est une école de vie qui permet à chacun, quel que soit son âge, de rester en bonne santé et de conserver des liens sociaux. La commune investit pour ce faire. Des travaux d'aménagement d'une aire multisports à Harsin sont actuellement à l'étude de même que pour l'agrandissement du complexe sportif à Forrières. Outre ces travaux d'investissement, la commune compte maintenir son soutien aux différents clubs sportifs.

Tant au niveau de la culture qu'au niveau de l'enseignement, ces deux sphères de notre commune sont à la croisée des chemins.

Si au niveau de la bibliothèque, les perspectives s'entrevoient sans obstacle majeur, au niveau de notre centre culturel, la donne est toute autre. La reconduction de sa reconnaissance par les instances de la Fédération Wallonie-Bruxelles entraînera les cas échéant des implications financières importantes dans le chef de la commune.

La réforme de subventionnement de la Communauté au niveau de ce secteur nous oblige à nous montrer particulièrement prudents quant au devenir de cette instance.

Quant à l'enseignement, il est à l'aube d'une grande réforme liée à la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement de l'Excellence (PEE), pour autant qu'elle aboutisse. Nos enfants continueront à bénéficier d'un enseignement communal où sont formés des citoyens responsables et sensibilisés aux enjeux de la société. Nous avons toujours veillé à choisir des enseignants et des équipes de direction de très grande compétence. Nous leur demanderons de se concentrer sur les compétences de base (français, mathématiques) et de les développer dans les activités parascolaires. Nous voulons, en tant que pouvoir organisateur de l'enseignement communal, développer un enseignement s'inscrivant concrètement dans la logique du PEE : respectueux du rythme d'apprentissage des élèves, accordant une place à différents types de pédagogie et à la remédiation, pour un enseignement plus inclusif.

TOURISME ET ECONOMIE

Le tourisme a un impact important sur l'activité économique de notre commune. Nassogne est réputée comme terre d'élevages atypiques et de produits locaux. L'afflux de visiteurs doit favoriser le secteur HORECA, mais aussi l'artisanat et le commerce local.

Pour ces raisons, l'Office Communal du Tourisme continuera à promouvoir Nassogne comme un lieu d'étape touristique incontournable en renforçant ses partenariats avec les acteurs locaux et des structures telles que Geopark, Maison du Tourisme Famenne-Ardenne, Gal RoMaNa, Pays de Famenne, asbl La grande forêt de St-Hubert et par ce biais à maintenir un tourisme diffus de qualité. L'OCT veillera à ancrer Nassogne comme référence du sport nature pour tous au travers des 280km de promenades balisées, des circuits VTT, de circuits trail et running, de marches nordiques, de circuits vélos électriques, en développant l'initiation tout en renforçant l'accessibilité depuis l'enfance jusqu'aux seniors du niveau débutant jusqu'aux plus aguerris !

Au niveau économique, le Collège s'attèlera à l'étude du développement d'un Espace Public Numérique, afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies de nos concitoyens et de nos entreprises et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

SERVICES PUBLICS

Pour mener à bien ces différentes actions, la commune dispose d'un service public de qualité, accueillant et compétant. Pour garantir ces services de qualité, nous nous engageons à poursuivre une formation régulière des agents, qui s'avérera d'autant plus nécessaire lors de la mise en place de la numérisation.

CONCLUSION

A partir de ces objectifs, nous voulons ensemble avec les citoyens donner un maximum de développement à notre commune. Notre souci premier est de viser au bien-être de nos concitoyens. La liste des sujets présentés ici n'est restrictive ni exhaustive. En poursuivant ces objectifs, nous voulons que la population, associée de près à l'élaboration des projets, comprenne qu'elle est au centre de nos préoccupations. Tout ce qui est entrepris pour améliorer le quotidien de nos concitoyens, leur offrir un cadre de vie agréable, leur assurer des conditions économiques et sociales acceptables, contribuera à leur épanouissement dans notre commune. L'évolution financière de notre commune guidera naturellement la concrétisation de ces différents projets voulus par notre population. La mise en œuvre de ces objectifs s'étalera nécessairement dans le temps. A nous d'unir nos forces pour dégager les moyens nécessaires à leur réalisation. Concertation avec les citoyens et recherche de tous les moyens de financement possibles feront de Nassogne une commune qui vit et où il fait bon vivre.

L'adoption prochaine de notre Programme Stratégique Transversal constituera une étape importante pour la mise œuvre de ce programme de politique générale.

APPROUVEE par le Conseil communal en séance publique, par 10 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions,

Par le Conseil,

Le Directeur général
(s) C. QUIRYNEN

Le Bourgmestre
(s) M. QUIRYNEN

Pour expédition conforme :

Le Directeur général

Le Bourgmestre,

C. QUIRYNEN

M. QUIRYNEN